

LA RÉGION FRANCHE-COMTÉ EN EUROPE : POSITIONNEMENT AU REGARD DE LA STRATÉGIE EUROPE 2020

Au regard des cinq objectifs de la stratégie Europe 2020 et comparée aux autres régions européennes, la Franche-Comté bénéficie de plusieurs atouts : une croissance démographique soutenue par un excédent naturel, un potentiel important de recherche et d'innovation, un taux de chômage limité, un faible taux de pauvreté. Elle a des efforts à fournir en matière d'emploi des seniors, d'attractivité des étudiants et d'insertion des jeunes.

1^{er} objectif de la stratégie Europe 2020 : atteindre un taux d'emploi d'au moins 75 %

La stratégie Europe 2020 (cf. encadré) fixe un objectif de 75 % pour le taux d'emploi

des 20-64 ans.

En 2010, ce taux atteint 70,6 % en Franche-Comté, dépassant de 0,5 point le taux d'emploi médian européen.

La région Franche-Comté n'atteint donc pas l'objectif, notamment en raison de la faiblesse de l'emploi des

seniors. Celle-ci s'explique en partie par un âge légal de départ à la retraite plus précoce en France : 60 ans, puis 62 ans depuis juin 2010 contre 67 ans en Suède et en Allemagne et 65 ans au Royaume-Uni. La stratégie de Lisbonne visait le seuil de 50 % de seniors (55-64 ans)

en emploi en 2010, quand la région Franche-Comté n'en comptait que 40 %. Près de 45 % des régions européennes atteignent l'objectif dès 2010, notamment en Suède, au Royaume-Uni et en Allemagne, où le taux d'emploi des seniors varie entre 60 % et 70 %.

2^e objectif : consacrer 3 % du produit intérieur brut à la recherche et au développement

La dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) est financée par des

entreprises ou par des administrations. Pour évaluer l'importance de la DIRD au sein de l'économie d'une zone géographique donnée, elle est rapportée au Produit Intérieur Brut (PIB) de cette zone. C'est ce qu'on appelle l'effort de recherche. Selon les objectifs fixés par le Conseil

Européen de Barcelone de 2002, l'effort de recherche (cf. *Stratégie Europe 2020*) des états communautaires

doit atteindre 3 % à l'horizon 2020, les deux tiers devant être financés par le secteur privé.

Avec 2,5 % du PIB consacré à la dépense intérieure de recherche et développement en 2008, la Franche-Comté

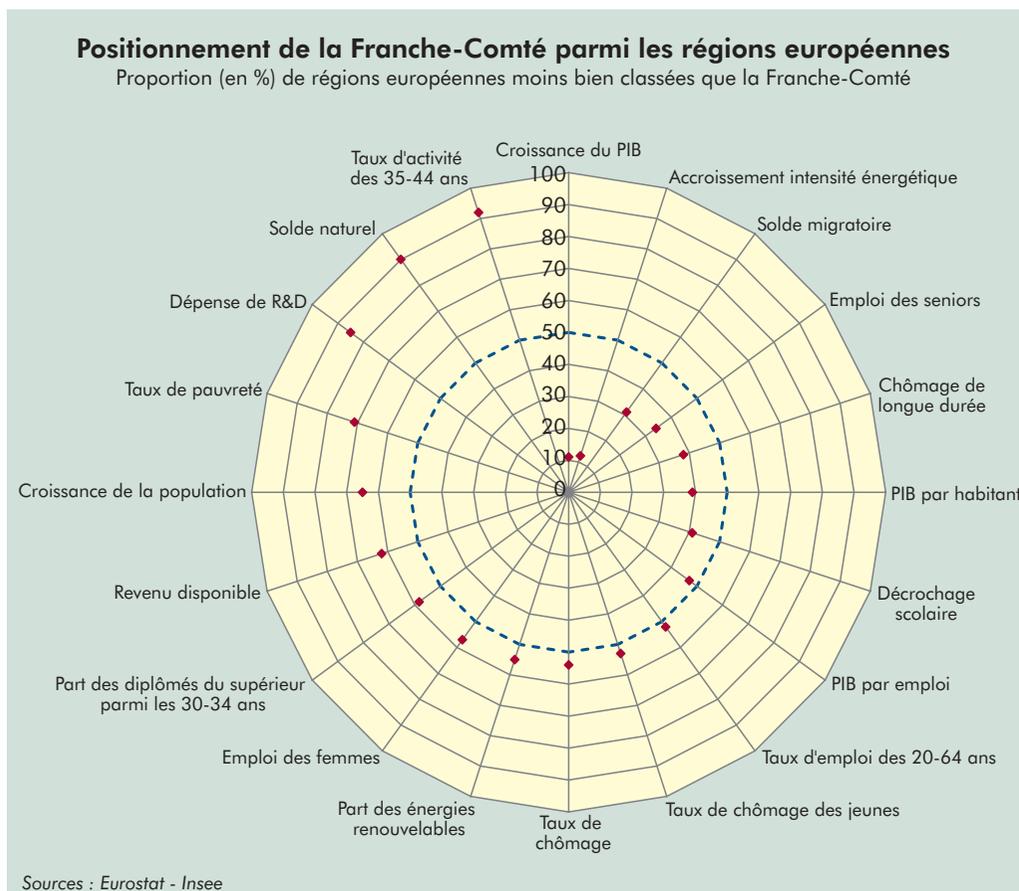
n'atteint pas encore l'objectif. Avec un taux plus de deux fois supérieur à la médiane européenne, la région se situe toutefois dans le tiers des régions européennes les plus dynamiques en recherche. De ce point de vue, la Franche-Comté se positionne mieux que 85 % des régions européennes (cf. radar). Avec une moyenne annuelle de 117 brevets déposés pour un million d'habitants entre 2000 et 2008 (dont 61 de haute technologie), soit près de dix

fois plus que la médiane européenne, la région confirme sa capacité d'innovation.

comme l'une des priorités de l'Union européenne avec les objectifs dits « 20/20/20 » : réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de 20 % par rapport aux niveaux de 1990 ; faire passer à 20 % la part des sources d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie ; s'acheminer vers une augmentation de 20 % de l'efficacité énergétique (minimisation de la consommation d'énergie à service rendu identique).

**3^e objectif :
réaffirmer les
objectifs de l'Union
européenne en
matière de lutte
contre le
changement
climatique**

La stratégie Europe 2020 réaffirme la lutte contre le changement climatique



Note de lecture : plus la valeur est élevée, mieux la région est positionnée selon les principaux indicateurs de la stratégie de Lisbonne et d'Europe 2020. Par exemple, la région Franche-Comté se classe mieux que 90 % des régions européennes par rapport au taux d'activité des 35-44 ans.

Le taux de croissance du PIB de la Franche-Comté entre 2000 et 2008 est placé de façon imparfaite. Sur la période, les variations correspondantes n'ont pas pu être calculées au niveau des régions (NUTS2) de plusieurs pays européens (Allemagne, Espagne, Grèce, Pologne).

Remarque méthodologique : certains indicateurs ne sont pas connus au niveau des régions (NUTS2) et ont été approximatifs.

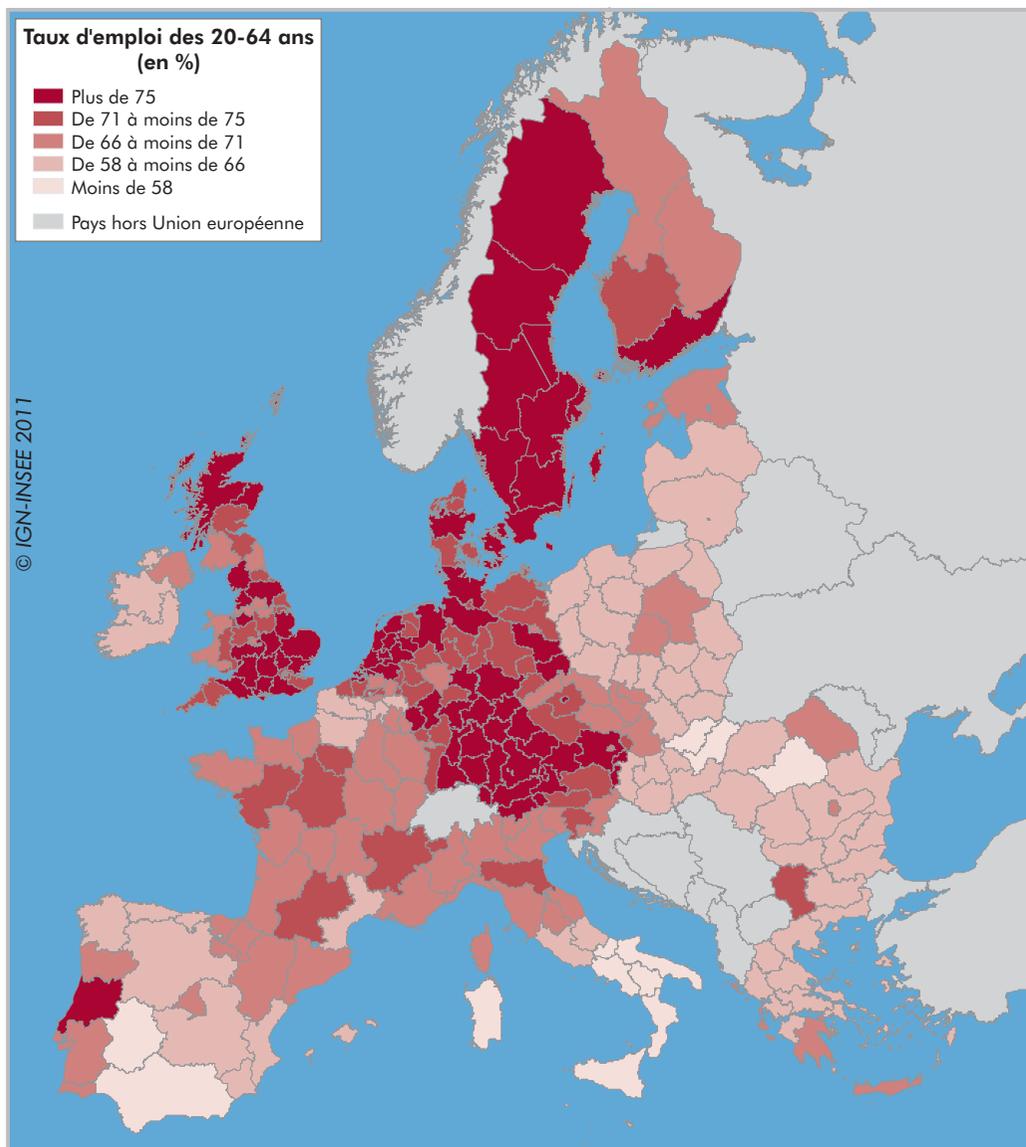
Principaux indicateurs sur le marché du travail en 2010

En %

	Franche-Comté	Médiane des régions métropolitaines	Médiane des régions européennes
Taux d'emploi des 15-64 ans	65,1	64,8	65,4
dont taux d'emploi féminin des 15-64 ans	61,2	60,6	60,7
dont taux d'emploi des 15-24 ans	32,2	32,6	32,6
dont taux d'emploi des 55-64 ans	40,2	38,4	47,0
dont taux d'emploi des 20-64 ans	70,6	69,5	70,1
Taux d'activité des 15-64 ans	71,3	70,7	72,3
dont taux d'activité des 15-24 ans	40,7	41,5	42,9
dont taux d'activité des 25-34 ans	88,4	88,7	85,7
dont taux d'activité des 35-44 ans	92,5	90,7	88,4
dont taux d'activité des 45-54 ans	88,9	88,1	85,2
dont taux d'activité des 55-64 ans	42,3	40,7	50,1
Taux de chômage des plus de 15 ans	8,7	8,7	8,4
dont taux de chômage des 15-24 ans	21,0	21,1	20,3

Source : Eurostat

Taux d'emploi des 20-64 ans en Europe en 2010



Source : Eurostat

Entre 1990 et 2009, la France a réduit ses émissions de GES de 8 %. Poursuivre sur cette tendance ne suffira pas à atteindre l'objectif de réduction de 20 %. La France fait certes partie des 19 pays européens ayant réduit leurs émissions de GES, mais de façon encore très limitée, inférieure à la moyenne européenne (- 17 %). En Franche-Comté, le pouvoir de réchauffement global (PRG), qui mesure la contribution des émissions de gaz à effet de serre au

réchauffement climatique, est de 12,9 tonnes de CO₂ émis par habitant contre 12,2 pour la médiane des régions françaises. La région est la 10^e région française pour l'importance de son PRG par habitant.

Le deuxième objectif de la stratégie en matière d'environnement est d'atteindre 20 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie. La production française d'énergie renouvelable représente

12,3 % de la consommation finale d'énergie en 2009, proche de la moyenne européenne (11,7 %) mais bien en dessous de la médiane des pays européens (18 %). Cet indicateur n'étant pas connu au niveau régional, une manière de s'en approcher est de ne considérer que la production d'électricité renouvelable dans la consommation finale d'électricité. En Franche-Comté, la part d'électricité renouvelable dans la consommation est

Principaux indicateurs sur l'environnement et l'énergie

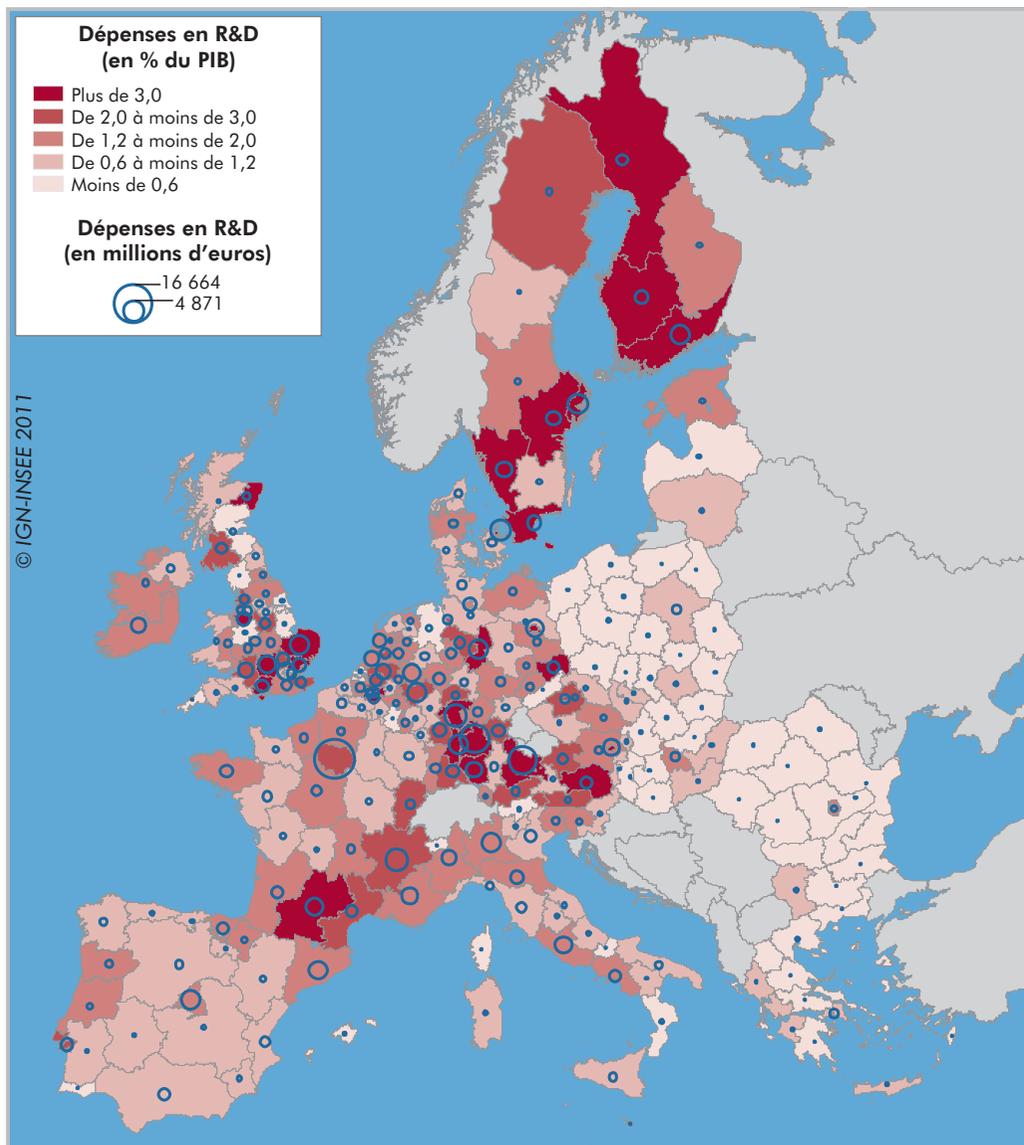
	Franche-Comté	France	UE27	Médiane des régions métropolitaines	Médiane des pays européens
Réduction des émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2009 (en %)	///	- 8	- 17	///	- 10
Pouvoir de réchauffement global (PRG) en 2000 (taux de CO ₂ par habitant)	12,9	11,0	///	12,2	///
Part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie en 2009 (en %)	///	12,3	11,7	///	18,0
Part de l'électricité renouvelable dans la consommation électrique en 2008 (en %)	11,3	17,7	///	8,1	///
Accroissement de l'efficacité énergétique entre 1990 et 2009 (en %)	///	- 14,4	- 20,9	///	- 31,9
Consommation finale d'énergie rapportée au PIB régional en 2008 (tep [*] /millions d'€)	132	99	///	117	///
Évolution des consommations finales d'énergie rapportées aux PIB entre 1990 et 2008 (en %)	- 2	- 17	///	- 15	///

/// : données non disponibles

* tep : tonne d'équivalent pétrole

Source : Eurostat

Les dépenses de recherche-développement en Europe Moyenne 2007-2009



Source : Eurostat

de 11,3 % alors que la médiane des régions françaises se situe à 8,1 %. Cela s'explique en premier lieu par le fait que la production d'électricité renouvelable est largement dominée par la production hydraulique (88 % en 2008).

Le développement de la production d'énergies renouvelables doit s'accompagner d'une diminution de la consommation d'énergie, afin d'atteindre le troisième objectif de la stratégie Europe 2020 : réduire de 20 % l'intensité énergétique (consommation intérieure brute d'énergie rapportée au PIB). Entre 1990 et 2008, la région

Franche-Comté a diminué son intensité énergétique de 2 points, nettement moins qu'au niveau national (- 14 %). Elle appartient à la moitié des régions françaises ayant le moins réduit son intensité énergétique, mais en poursuivant sur cette tendance, il est très probable que l'objectif soit atteint en 2020.

**4^e objectif :
réduire le taux de
pauvreté de 25 %**

Un des objectifs majeurs de la stratégie Europe 2020 en matière de cohésion sociale est de réduire la pauvreté et

l'exclusion, de façon à ce que 20 millions d'européens au moins cessent d'être confrontés à ce risque.

Avec un taux de pauvreté de 11,8 % en 2009, la Franche-Comté fait partie des quatre régions françaises les moins affectées, derrière la Bretagne, les Pays de la Loire et l'Alsace. La Franche-Comté se positionne ainsi mieux que 70 % des régions européennes pour cet indicateur (cf. radar).

En France, le taux de pauvreté est de 12,9 % en 2009. La France est le 7^e pays de l'Union européenne avec le moins de personnes en situation de pauvreté. Grâce à son système

Principaux indicateurs sur l'innovation et la recherche

	Franche-Comté	Médiane des régions métropolitaines	Médiane des régions européennes
Dépense Intérieure en Recherche et Développement en moyenne 2007-2009 (en % du PIB)	2,5	1,3	1,1
Dépense Intérieure en Recherche et Développement en moyenne 2007-2009 (en millions d'€)	767,8	769,5	403,0
Nombre de brevets déposés par million d'habitants en moyenne 2000-2008	116,9	72,9	58,2
Nombre de brevets de haute technologie déposés par million d'habitants en moyenne 2000-2008	61,0	7,4	6,9
Ressources humaines en sciences et technologie en 2009 (en % de la population active)	34,0	38,6	37,6
Emplois dans les secteurs de haute technologie en 2007 (en % d'emploi total)	6,0	4,0	3,9
Chercheurs dans les entreprises (sur 236 régions)	0,6	0,3	0,2

Source : Eurostat

de protection sociale et ses minima sociaux, elle devance des grands pays européens comme l'Allemagne (15,5 %), le Royaume-Uni (17,3 %) ou l'Espagne (19,5 %).

5^e objectif : améliorer le niveau d'éducation

Le 5^e objectif de la stratégie Europe 2020 est d'améliorer

le niveau d'éducation en réduisant le taux d'abandon scolaire à 10 % et en portant à 40 % la proportion des personnes de 30 à 34 ans ayant obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur ou atteint un niveau d'études équivalent.

Avec un taux d'abandon scolaire de 12,8 % en 2010, contre 14,1 % en Europe, la France est encore assez loin

de l'objectif. Elle est le 10^e pays d'Europe le plus touché par le décrochage scolaire. Parmi les régions françaises, la Franche-Comté est la 10^e région française comptant le plus de personnes de 18-24 ans pas ou peu diplômées (CEP, BEPC, brevet des collèges), deux points au-dessus de la valeur française. Le taux national de décrochage scolaire diminue depuis dix ans,

En %

	Franche-Comté	France	Médiane des régions métropolitaines
Part de peu ou pas diplômés parmi les 18-24 ans en 2008	15,1	13,7	13,8
Part de diplômés du supérieur parmi les 30-34 ans en 2008	38,0	41,2	37,7
Part d'étudiants du supérieur dans la population en 2008	2,8	3,4	3,0
Évolution 2004-2008 du nombre d'étudiants	- 6,3	+ 0,2	- 1,7

Source : Eurostat

mais trop faiblement pour espérer atteindre l'objectif de 10 % en 2020.

Un autre défi pour la région

est de retenir les étudiants formés sur le territoire, au moment de l'accès au premier emploi. Un des objectifs de la stratégie Europe 2020 est qu'au moins 40 % de la population des 30-34 ans soient diplômés de l'enseignement supérieur. La France atteint cet objectif dès 2010, avec un taux de 43,5 %, supérieur de 10 points à la moyenne euro-

péenne. Toutefois, le résultat national est tiré par celui de l'Île-de-France (52,6 %). La région Franche-Comté a des difficultés à retenir ses jeunes diplômés. Elle est pénalisée par la moindre présence du secteur tertiaire privé et la faible taille du marché du travail pour les cadres et professions intellectuelles supérieures. ■

Pierre Quillery

La stratégie Europe 2020

Europe 2020 est la stratégie de croissance que l'Union européenne a adopté en 2010 pour les dix années à venir. Elle vise à développer une croissance « intelligente, durable et inclusive » s'appuyant sur une plus grande coordination entre les politiques nationales et européennes.

Europe 2020 vise à faire en sorte que la sortie de crise soit un point d'entrée dans une économie nouvelle. Trois priorités en constituent le cœur :

- une croissance intelligente, fondée sur la connaissance et l'innovation ;
- une croissance durable, assise sur une économie plus efficace dans l'utilisation des ressources, plus verte et plus compétitive ;
- une croissance inclusive, à travers un fort taux d'emploi favorisant la cohésion sociale et territoriale.

Ces trois priorités, qui se renforcent mutuellement, donnent un aperçu de ce que sera l'économie sociale de marché européenne au XXI^e siècle.

L'Union a également fixé 5 objectifs liés entre eux pour guider et orienter les progrès :

- passer le taux d'emploi de 69 % aujourd'hui à au moins 75 % ;
- consacrer 3 % du produit intérieur brut à la recherche et au développement, au lieu des 2 % actuels, qui laissent l'Union loin derrière les Etats-Unis et le Japon ;
- réaffirmer les objectifs de l'Union européenne en matière de lutte contre le changement climatique (dits « 20/20/20 »), qui sont déjà parmi les plus ambitieux du monde ;
- proposer de réduire le taux de pauvreté de 25 %, ce qui reviendrait à faire sortir 20 millions de personnes de la pauvreté ;
- améliorer les niveaux d'éducation en réduisant le taux d'abandon scolaire à 10 % et en portant à 40 % la proportion des personnes de 30 à 34 ans ayant obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur ou atteint un niveau d'études équivalent.

INSEE Franche-Comté

8 rue Garnier CS 11997 25020 BESANÇON Cedex

Tél : 03 81 41 61 61 Fax : 03 81 41 61 99

Directeur de la publication : Patrick Pétour

Rédactrice en chef : Nellie Rodriguez

Mise en page : Lauris Bouillon, Sophie Gille-Meignier, Yves Naulin

ISSN : 2263-732X © INSEE 2012 - dépôt légal : décembre 2012